

Séance du conseil Municipal du 7 mai 2014

Compte-rendu sommaire

Renouvellement d'adhésion

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) : cotisation annuelle de 53 €.
- Fondation du Patrimoine : cotisation annuelle de 100 €.
- Association des Villages et Promenades Botaniques : cotisation annuelle de 63 €.

Location de terrains communaux à l'Association de Chasse Agréée

La surface globale des parcelles mises à disposition de l'ACCA pendant la période chasse est de 45ha 96a 46ca.

Pour la saison 2013-2014 le droit de location est maintenu à 5 euros l'hectare.

Subventions aux organismes privés pour l'année 2014

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer pour l'année 2014 les subventions suivantes :

A.D.M.R. de Gennes	210 €
Association Familiale Rurale des Ulmes et Environs	525 €
Association Sportive et Culturelle de Verrie/Rou-Marson	800 €
Habitat Solidarité	300 €
Club Détente et Loisirs	200 €
Association Patrimoine Environnement Botanique	150 €
Association du Festival de Rou-Marson	1 000 €
Anciens Combattants d'Afrique du Nord - Section Rou-Marson	250 €
Comité Départemental Ligue contre le Cancer	150 €
Comité des Fêtes de Rou-Marson	1 000 €
Association sportive section Tennis	300 €
Association Civile des droits de Chasse	600 €
Croix Rouge française	350 €
Fondation de France	350 €

Principe de prise en charge financière de la destruction des nids de frelons

Les nids de frelons sont en constante augmentation et leur coût de destruction peut apparaître comme un frein pour les particuliers, notamment si ces nids sont éloignés des habitations.

Le conseil municipal décide donc que la commune prendra en charge la destruction des nids de frelons situés sur le domaine public ou privé.

Commissions communales : désignation des membres extérieurs au conseil

- Communication : M. William DEVRIESE,
- Animation et Vie Associative : Mmes Mauricette POINTREAU, Jocelyne DUPUY, Christelle VAN WYNENDAELE et MM. Frédéric GODINEAU, Jean-Marie SÉCHER, Philippe SIMON,
- Voirie Réseaux Forêts : MM. Thomas ADÈS, Jean-Yves AMILIEN, Olivier HARDOUIN,
- Bâtiments : M. Vincent COCHARD,
- Environnement Espaces Verts : Mme Dominique BERTHELOT et MM. Charles JUNG, Joël NOYER.

Commission Communale des Impôts Directs

Cette commission doit être mise en place dans chaque commune après le renouvellement du conseil municipal : elle est composée du Maire ou de son Adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Ceux-ci sont désignés par le Directeur des services fiscaux à partir d'une liste de 24 noms qui lui est soumise par le conseil municipal. Le Maire soumet donc cette liste au vote du conseil qui l'approuve.

Dématérialisation des pièces administratives et comptables avec acquisition d'une signature électronique et assistance à l'accompagnement au PES

L'enjeu de cette dématérialisation, à la fois environnement et économique, est de faire disparaître tout support papier. Pour cela, il est nécessaire de faire évoluer les logiciels déjà utilisés.

Le conseil accepte la proposition de la société Berger-Levrault, actuel prestataire de services des logiciels de comptabilité et de gestion des administrés, qui est la suivante :

- Mise en service des échanges sécurisés pour la dématérialisation pour un montant HT de 350 €,
- Acquisition d'un certificat Certinomis RGS** 3 ans pour un montant HT de 450 €,
- Assistance et téléformation pour un montant HT de 400 €.

Jury d'Assises 2015

Un tirage au sort à partir de la liste électorale a été effectué pour la constitution de la liste préparatoire du jury d'Assises 2015.

Election de délégués au SIVM Saumur-Sud et au SMAEPA

- SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de Saumur-Sud :

Ce Syndicat s'occupe essentiellement de la gestion de la Maison de Retraite de Fontevraud.

Ont été élus : Mmes Ghislaine AMILIEN et Sylvia BOISNAY (titulaires)

MM. Pierre BOURIGAULT et Rodolphe MIRANDE (suppléants)

- SMAEPA (Syndicat Mixte de l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement) :

A été élu : M. André CHARRIER.

Pour extrait certifié conforme
A Rou-Marson, le 12 mai 2014
Le Maire

Rodolphe MIRANDE